

qu'un baston n'est pas bien servi en notre main pour les chastier, ils font plus aisément des renchères, qu'ils ne feroient avec des séculiers qui les presseroient fort et ferme.

Que V. R. pèse toutes ces raisons, s'il luy plaict, et elle nous aidera à benir Dieu; car avec tout cela nous n'avons pas laissé de passer l'année paisiblement, tant-gant quelques uns, en punissant quelques autres, quoyque très rarement, dissimulant fort souvent, *Deus sit in æternum benedictus!* et, comme ce n'est pas assés que la paix soit chez nous, mais il la faut très-profonde s'il y a moyen, j'estime qu'il serait bon de faire ce que je vay dire.

Il ne faudroit icy que des hommes de bon travail: voila pour quoy il seroit bon que nous eussions trois braves Frères pour les menus offices de la maison, pour la cuisine, la boulangerie, la cordonnerie, la costurierie, le jardin, la sacristie, les lessives, la serrurerie, le soin du bestial, du laitage, du beurre etc. On diviseroit tous ces offices entre ces trois bon Frères, et ainsi on seroit délivré de donner des gages à des ouvriers qu'on occupe en ces offices, et qui se plaignent quand on les occupe en d'autres choses. Tous nos hommes seroient dans les grosses besognes, et par consequent je supplie V. R. de nous envoyer deux bons Frères. Notre Frère Liegeois, qui commence fort bien, sera le troisième. Pour notre Frère Gilbert peut-estre le renvoira-t-on: sinon il travaillera à la menuiserie tout doucement, car il est desjà bien cassé et gêné d'une rupture. Voicy les Frères sur lesquels j'arresterois ma pensée, si V. R. le trouvoit bon: notre Frère Claude Frémont et notre Frère le serrurier, qu'elle nous promet par ses lettres d'envoyer l'an prochain. Je ne cognoy ni luy ni l'autre; on me dit qu'ils sont tous deux paisibles et de bon travail. Si cela est, V. R. nous les donnera, s'il luy plaist. On en pourroit bien envoyer un aux Hurons ou aux Trois-Rivières, selon le cours des affaires.

Avec ces bon Frères, il nous faut avoir icy pour le moins dix hommes de bon travail pour les bastimens et pour la terre et pour faucher, pour tout en un mot. Qui en pourroit encore davantage, seroit le meilleur: ceux cy travaillant tous dans les grosses besognes, ne se plaindront pas de ceux qui font les menus offices. Nous avons desjà quatre de ces hommes: reste pour six à envoyer, et nous renverrons l'an qui vient tous ceux que nous avons, excepté ces quatre. Voilà quel doit estre l'estat de la maison pour l'an qui vient quant au travail, si V. R. le trouve bon: dix bons ouvriers et trois ou quatre de nos Frères, sçavoir est, Notre Frère Liegeois N. Frère Claude Frémont, N. Frère le serrurier, dont je ne scay pas le nom, et notre Frère Gilbert, s'il demeure. Pour les six ouvriers que nous demandons, voicy leurs mestiers: deux charpentiers forts, dont l'un pour le moins entendre à dresser un bastiment, en un mot qu'il sçache bien son mestier; un menuisier, et trois hommes de travail qui puissent estre appliqués à désertor la terre, à tirer la soie de long (il n'est pas nécessaire qu'ils sçachent ce mestier, mais qu'ils

ayent la volonté et les forces pour le faire), à faucher, à aider les charpentiers, masson, briquetier, auprès du bestial, à tout ce qu'on voudra; il faut des hommes forts pour cela et de bonne volonté. Si on ne peut avoir deux charpentiers, qu'il en passe un bon pour le moins, et en la place l'autre, un homme de travail, comme je le viens de descrire. Je parleray encore de cecy ailleurs, afin que si un vaisseau manquoit, l'autre porte de nos nouvelles. Il est bien aisé de dépeindre un bon ouvrier, mais bien difficile de le trouver. Je feray voir ailleurs à V. R. la nécessité que nous avons de ces 10 hommes.

Pour les quatre qui désirent ou désiroient entrer en ure. compagnie, je lui diray qu'Ambroise, qui a si bien contenté à Orléans et ailleurs, et mesme qui a rendu icy de bons services, s'en vouloit aller cette année. Il est d'un bon naturel et bon ouvrier. S'il contente, nous prierons V. R. de le recevoir l'an qui vient, si non il n'obtiendra aucune lettre de recommandation. Pour Louys, il fait merveille dans son mestier; quand on l'applique à autre chose, il est mescontent: les grosses besognes qui sont icy le decouragent, aussi bien que Robert Hache. Ils sont tous deux bons enfants, mais ils n'ont pas assés de courage et peut estre de force pour les travaux de Canada. Ils demandoient quasi de s'en retourner cette année; mais la crainte de n'estre pas reçus les a arrestés. Nous verrons comme ils feront dorénavant; ils ont bonne volonté.

Quant à Jacques Junier, il est constant dans le bien. J'aurois mieux en verité six hommes comme luy, que dix autres. Il y a longtemps qu'il demeure sur le pais: je luy ay dit de la part de V. R. qu'il seroit reçu repassant en France. Deux choses empescheront qu'il n'y retourne cette année: la première, il a grande difficulté de se mettre sur mer, s'y trouvant fort mal; la seconde, à peine la maison se peut-elle passer de luy, tant il nous est nécessaire en toutes façons. Cest un jeune homme qui ne dit mot, mais qui fait beaucoup. Comme je représentois au P. Lallemand que V. R. nous le renverroit au plus tost, il m'a dit: "La difficulté qu'a nostre R. P. Provincial de luy laisser faire icy son noviciat provient d'une croyance qu'il a que cela ne soit pas bien trouvé à Rome ou bien de quelques uns de nos Pères; car sans cela, il aime tant la mission, qu'il le laisseroit icy, estant notamment informé de la douceur de ce bon garçon, auquel il ne manque que l'habit pour estre religieux, et s'il fait dans la Religion comme il fait au monde, on sera content de luy. J'escriray donc, m'a il dit, à Rome, afin qu'on nous accorde cette faveur, qui nous est importante pour le bien de la maison; informés-en N. R. P. Provincial." C'est ce que je fay par la présente. S'il faut enfin qu'il passe, il passera. Dieu est le maistre de tout. Je supplie V. R. me pardonner s'il luy semble que je parle avec moins de respect dans mes lettres; je ne veux rien absolument, mon R. P., que ce que vous jugés devant Dieu. Je parle selon que je croy la nécessité, ce me semble.

Parlons des Pères dont cette mission auroit besoin.

Il en faudroit deux aux Hurons; s'ils font la paix avec les Hiroquois, comme elle se traite à ce qu'on dit, il en faudroit bien davantage; car il faudroit entrer dans tous les peuples stables (1). Si ces nations viennent à recevoir la foy, elles crieront à la faim, et on ne leur pourra donner à manger, faute des personnes qui sçachent les langues. Deplus les Freres qui seroient parmy les Hiroquois, travailleroient à entretenir la paix entre eux et les Hurons; néanmoins sur l'incertitude de cette paix, nous ne demandons que deux Pères pour les Hurons. Il faut un supérieur aux Trois-Rivières, et deux Pères pour demeurer à Kébec, proche de nos françois: voila cinq prestres et deux Freres; voyons la nécessité qu'il y a d'avoir tant de monde.

Pour les deux Pères qu'on envoie aux Hurons, ils pourroient estre envoyés de là à la nation Neutre, ou parmy les Hiroquois, ou en quelque autre nation, ou bien estre retenus dans les Hurons n'esmes, qui sont au nombre de trente mille âmes, en fort peu de pais. Pour Kébec, je demande deux Pères; si le P. Lallemand est supérieur, il demeurera avec les PP. Masse et De Noué et avec nos gens pour faire réussir la maison; les deux Pères seront au fort, où on parle de leur bastir une maisonnette ou une chambre; ils presseront, entendront les confessions, administreront les sacrements, diront la sainte messe à nos françois: bref ils feront l'office de pasteur, et apprendront la langue des sauvages, les allans voir quand ils cabaneront proche d'eux. Ils auront un garçon, qui leur apportera toutes les semaines leurs vivres de nostre maison, esloignée du fort d'une bonne demie lieue.

(1) Les peuples stables ou sédentaires étaient en général toutes les tribus de la langue huronne ou iroquoise.

(A continuer.)



La NEUVIEME livraison du  
**GRANSONNIER**  
DES COLLEGES  
MISE EN MUSIQUE

est en vente au Bureau de l'Abbeille.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'Abbeille paraît autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. payable d'avance. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'Abbeille.

AGENTS.

- A Sainte-Thérèse . . . . M. A. Thérien
- A Notre Dame de Levy . . . M. E. Clément
- A la Petite-Salle . . . . M. L. Langis,
- Chez les Exteracs . . . MM. { P. Dherty.  
  } Chs. Baillargeon.
- G. BORGES ROY, Gérant.